



Réf. Farde e-Assemblées : 2235505

N° OJ : 31

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019

Objet : Changement d'horaire du marché de la Place Sainte-Catherine.

Le Conseil communal,

Vu Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics de la Ville de Bruxelles;

Considérant que les marchands du marché du samedi de la Place Sainte-Catherine demandent à pouvoir retarder d'une heure l'ouverture du marché, car ils constatent que le samedi les clients ne se manifestent qu'à partir de 9h00;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article 1er :

Les nouveaux horaires du marché de 09h00 à 17h00 chaque samedi sont adoptés, au lieu de 8h à 17h.

Article 2 :

La modification des horaires mentionnés dans l'annexe I du règlement et dans l'annexe XI correspondant au marché de la place Ste Catherine est approuvée.

Annexes :

[Annexes documents signés \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Annexe XI FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Annexe I FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)